



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**23 septembre 2019**

Etaient présents tous les conseillers en exercice, à l'exception de Mr Pascal RENAUT, Me Dominique BULTEZ (donne procuration à Me Catherine DE MEYER), Mr Michel DUPONT (donne procuration à Me Martine RICHARD absents excusés.

Secrétaire de séance : Sylvain DUGIMONT

Demande d'ajout à l'ordre du jour :

- DBM pour l'achat d'une armoire froide pour la cantine
- AFR nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant

Approbation du CR précédent

**1°) PARTICIPATION FINANCIERE DES COMMUNES DE MONCHAUX SUR ECAILLON ET SOMMAING SUR ECAILLON AUX FRAIS DE SCOLARITE DE LEURS ELEVES INSCRITS A L'ECOLE VICTOR HUGO – ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

Monsieur le Maire rappelle aux élus que les communes de Monchaux sur Ecaillon et Sommaing sur Ecaillon n'ont plus d'école. Leurs élèves sont accueillis à l'école Victor Hugo de Verchain-Maugré. Une participation financière est demandée chaque année à ces deux communes, au prorata du nombre de leurs élèves inscrits le jour de la rentrée scolaire.

Suite aux dépenses relatives au coût de fonctionnement de l'école communale constatées au compte administratif 2018, le montant de la participation pour l'année scolaire 2019-2020 s'élève à 390,00€ par enfant.

Il est demandé à l'assemblée délibérante d'approuver ce montant et autoriser Mr le Maire à signer la convention afférente avec chacune des communes concernées.

Après en avoir délibéré, **ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ.**

N°2019/09/23-01

**2°) Lotissement les six muids**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Partenord souhaite rétrocéder la voirie et les espaces verts à la commune. Il donne lecture de la convention signée en 2009 qui précise les conditions. Un premier état des lieux a été effectué. Un litige oppose un particulier et Partenord. Les membres décident de reporter la décision.

**3°) Affectation du résultat 2018**

Suite à la demande de Monsieur le Percepteur la délibération est reprise comme suite :

Vu l'instruction M14

Vu le budget 2017 approuvé

Vu la DMB 2019-01 et suite à la demande de Monsieur le Percepteur

Le conseil municipal après en avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice 2018,

Décide de modifier l'affectation des résultats comptables du compte administratif comme suit

### **1°) DETERMINATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018**

TOTAL DES DEPENSES :	488.730,51€
TOTAL DES RECETTES :	337.790,69€
<u>RESULTAT 2018:</u>	<u>-150.939,82€</u>
RESULTAT ANTERIEUR :	-121.079,50€
RESULTAT DE CLOTURE (R001):	-272.019,32€
RESTES A REALISER :	63.000,00€

### **2°) DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2018 (FONCTIONNEMENT)**

TOTAL DES DEPENSES :	434.980,60€
TOTAL DES RECETTES :	572.765,96€
RESULTAT 2018 :	137.785,36€
RESULTAT ANTERIEUR :	454.095,37€
Part affectée à l'investissement	121.079,50€
RESULTAT A AFFECTER :	198.781,91€
AFFECTATION PAR ORDRE DE PRIORITE	
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT Compte 1068 (272019,32+63000)	<b>335 019,32€</b>
REPORT A NOUVEAU (ligne 002) (198.781,91-63000)	<b>135 781,91€</b>

Après en avoir délibéré, ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

N°2019/09/23-02

### **4°) Décision Budgétaire Modificative 2019-02**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'achat d'une armoire froide pour la cantine pour la rentrée scolaire pour remplacer l'existante qui était hors service et soumet à l'approbation du conseil une décision modificative afin d'honorer le règlement de la facture.

DBM n°02/2019

Section	Sens	Chapitre	Article	montant	Objet
Investissement	Dépense	020	020 Dépenses imprévues	-1 670,00€	Cantine armoire froide
Investissement	Dépense	21	2188 Autre immobilisation	+ 1 670,00€	

Après en avoir délibéré, ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ.

N°2019/09/23-03

## **5°) Membres du bureau de l'Association Foncière Intercommunale de Remembrement de Thiant-Monchaux sur Ecaillon-Sommaing sur Ecaillon-Verchain Maugré- Maing- Quérenaing.**

Le bureau de l'Association Foncière intercommunale de Remembrement doit être renouvelé.  
Deux propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement doivent être nommés

Après en avoir discuté,

Le conseil Municipal décide, à l'unanimité, de nommer :

-Membre titulaire : François BULTEZ, né le 22 juillet 1974 à Valenciennes, domicilié 6 rue Aubert à Verchain Maugré

-Membre suppléant : Daniel DEMEYER, né le 17 septembre 1960 à Monchaux sur Ecaillon, domicilié 16 rue de l'église à Verchain Maugré

N°2019/09/23-04

## **DIVERS**

- Trésorerie plan pluri annuel : Monsieur le Maire informe l'assemblée de la fermeture à venir de la trésorerie de Trith Saint Léger et de l'organisation envisagée, présentée récemment.
- Colombarium : les cases du colombarium sont toutes vendues : l'achat d'une nouvelle installation devra être proposée au BP 20.
- CAVM : les projecteurs du stade de Valenciennes ont été donnés : la commune en a récupéré. Ils seront installés au stade de football de la commune.
- Grand Prix de Denain le 19 mars 2020. Passage dans la commune rues à cailloux-de l'église et de Saulzoir
- Travaux dans l'impasse Dugimont : Noréade termine le réseau assainissement et la voirie sera refaite par l'entreprise désignée.
- Centre Bourg : Dossier piloté par la CAVM en cours.
- Salle de sports : présentation du projet retenu
- Eoliennes Implantation Saulzoir : présentation. Enquête publique en cours.
- Elections municipales 15 et 22 mars 2020.

Levée de séance à 19h30

**Certifié conforme au registre des délibérations,  
Le Maire, Marc GILLERON**